



ECOLE LIBRE SUBVENTIONNEE  
1976 DE CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT  
Rue Vandervelde 17  
7160 Chapelle-lez-Herlaimont  
Tél. : 064/45.98.68  
Fax : 064/44.68.00



Le 3 mars 2021.

Chers parents,

Vous avez peut-être appris que dans le cadre du plan de relance économique de l'Union européenne, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles allait disposer d'une enveloppe de **300 millions d'euros** afin de **rénover les écoles**.

En soi, il s'agit d'une excellente nouvelle, tant **les besoins sont importants dans toutes les écoles**. Nombre de bâtiments scolaires ont un besoin urgent de rénovation et de travaux d'adaptation pour tendre vers une meilleure efficacité énergétique. En effet, toutes les écoles devront réduire drastiquement leur consommation d'énergie d'ici 2035 pour la Wallonie et 2040 pour Bruxelles. Et cela va représenter un coût gigantesque !

Malheureusement, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et son ministre des bâtiments scolaires Frédéric DAERDEN s'apprêtent à **répartir ces moyens de façon totalement injuste** entre les écoles. Pour le dire simplement :

->Le réseau **Wallonie-Bruxelles Enseignement (athénées,...)** qui scolarise **15% des élèves** devrait bénéficier de **58,6% des moyens**, soit 176 millions d'euros pour ses écoles.

->**Les communes et les provinces** qui accueillent **35% des élèves** bénéficieraient de **22,9% des moyens**, soit 69 millions.

->**l'enseignement libre auquel appartient l'école de votre enfant** et dans lequel sont inscrits **50% des élèves** ne bénéficierait que de **18,5% des moyens**, soit 56 millions pour rénover les bâtiments.

Montant par élève fréquentant une école :

<b>Wallonie-Bruxelles Enseignement</b>	<b>communale provinciale</b>	<b>/</b>	<b>libre</b>
1150 euros	199 euros		111 euros

Ce plan est totalement inacceptable dans la mesure où il ne respecte pas le principe prévu par la Constitution belge qui dit qu'« **un élève doit être égal à un autre élève** ». Cette situation est d'autant plus choquante qu'il ne s'agit pas de la première inégalité en la matière. Ainsi, notre établissement dispose de la moitié des ressources financières de celles d'une école de *Wallonie-Bruxelles-Enseignement* pour son fonctionnement (nettoyage, entretien, sanitaires, chauffage et électricité, achat de bancs et de chaises, matériel pédagogique, manuels, salaires d'ouvrier et secrétaires...)

Nous payons tous des impôts et il nous paraît normal que ceux-ci servent à financer de façon juste l'école de votre enfant. Devant cette situation totalement inacceptable, nous avons choisi de soutenir la mobilisation lancée par l'enseignement catholique<sup>1</sup> afin de **réclamer au gouvernement une répartition juste** des fonds pour la rénovation des écoles. Si vous souhaitez vous y joindre, vous pouvez adapter le modèle de courrier (joint à l'actualité du site) et le faire suivre auprès de vos élus et de vos contacts éventuels.

Nous vous remercions de nous avoir lu et vous prions de recevoir, Chers parents, nos plus cordiales salutations,



Damay Pierre-Michel  
Directeur

---

<sup>1</sup> Le Secrétariat général de l'enseignement catholique (SeGEC), les associations de directeurs d'écoles et l'Union francophone des associations de parents de l'enseignement catholique (UFAPEC)